

## Associé étranger (1756-1765)

Pierre Durey d'Harnoncourt est né à Beaune (Paroisse Notre-Dame) le 6 mai 1682, fils de Pierre-François Durey d'Harnoncourt, receveur général des finances de Franche-Comté, et de Jeanne-Madeleine Brunet. Seigneur de Morsan-sur-Orge et de Sainte-Geneviève-des-Bois, il se qualifie licencié en droit mais il est financier. Conseiller du Roi, il est successivement trésorier général de l'extraordinaire des guerres (1705-1714), receveur général des finances de Bourgogne (1712) puis de Franche-Comté (1713) et, enfin, fermier général (1745-1756). Selon ses dires, il « honore d'un culte particulier les muses qui président aux arts ». Le 24 août 1754, il remporte le prix d'éloquence de l'académie de Besançon en dissertant sur « Les dangers de la louange prématurée et excessive » et participe de même aux concours des années 1755, 1756 et 1757. Dans les *Mémoires de Trévoux*, il discourt sur cette question : « pourquoi le jugement du public est-il ordinairement exempt d'erreur et injustice ? » (Novembre 1757, p. 2742). Il est l'auteur de *Mélanges de maximes, de réflexions et de caractères, avec une traduction des Conclusioni d'Amore de Scipiom Maffei*, (Paris, 1755).

Élu associé étranger de la Société royale de Nancy le 29 juillet 1756, il y est reçu le 20 octobre suivant. Son discours de réception est consacré aux arts qui élèvent l'âme et par lesquels « l'industrie humaine semble participer en quelque manière à la puissance du créateur en imitant ses ouvrages, en reproduisant, en resserrant dans un court espace les grandes et magnifiques images que nous représente la nature ». Il conclut en montrant les liens et les analogies entre les arts et la littérature et rend un hommage au roi Stanislas, « prince né pour l'appui de la religion, des sciences et des arts, pour le bonheur de ses peuples et pour l'honneur de l'humanité ».

Durey d'Harnoncourt donne encore une *Dissertation sur l'usage de boire à la glace* (Impr. de Valleyre, Paris, 1762) puis décède à Paris, dans son hôtel de la rue de Vendôme, le 27 juin 1765. Il est le père de Joseph-Marie Durey de Morsan, reçu associé étranger en 1757. [Alain Petiot]

Archives de l'Académie de Stanislas, procès-verbaux manuscrits, vol. II, f° 310-311, 356-368, 479-482 ; Roger HUMBERT, *Institutions et gens de finances en Franche-Comté, 1674-1790*, chapitre 2. « La dynastie des Durey », Presses universitaires de Franche-Comté, 1996, p. 33-84 (53-60) ; *Nouvelle biographie générale*, t. 15<sup>e</sup>, Firmin-Didot frères, Paris, 1858, col. 460 ; E. PANIGOT, « Notices biographiques et bibliographiques des membres de l'Académie de Stanislas de 1750 à 1880 » (Mars 1883), Nancy, bibliothèque Stanislas, ms 960-962 (702), t. 1<sup>er</sup>, f° 40.